

Récolte de bois

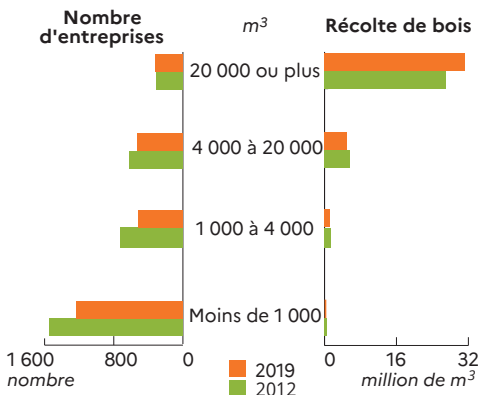
Après quatre années consécutives de hausse, la récolte de bois commercialisé recule en 2019 à 38,2 millions de m³ (-1,9 %). La part du bois d'œuvre reste majoritaire à 51 %, celle du bois d'industrie progresse à 28 % et celle du bois énergie baisse à 21 %.

En 2019, le volume des bois accidentels et sanitaires commercialisés triple par rapport à 2018 approchant les 2,1 Mm³. Il représente 5,5 % de la récolte totale (contre 1,5 % en 2018). La récolte de bois est touchée par les scolytes, insectes xylophages s'attaquant principalement aux épicéas. Les coupes sanitaires visant à retirer les arbres atteints s'élèvent à 0,9 Mm³, soit plus du quart de la récolte nationale d'épicéas. Les récoltes sanitaires atteignent 8 % des sapins, 7 % des feuillus précieux (dont le frêne) et 6 % des hêtres. La récolte de bois d'œuvre baisse dans l'ensemble mais augmente pour certaines essences : châtaignier (+ 15,8 %), feuillus précieux (+ 9,1 %) et douglas (+ 1,6 %). Celle du hêtre chute de 10,0 % revenant au niveau de 1955.

La Nouvelle-Aquitaine fournit 27 % de la récolte totale de bois (10,1 Mm³). La région Grand Est produit 20 % de la récolte nationale (7,5 Mm³), dont près d'un quart de la production française de grumes de feuillus. Au niveau régional, la plus forte augmentation de la récolte se situe en Bourgogne-Franche-Comté (+ 2,5 %), portée par le sapin-épicéa (+ 17 %). En Bretagne et dans les Pays de la Loire, la récolte croît. La récolte de bois baisse de 0,3 Mm³ en Auvergne Rhône-Alpes.

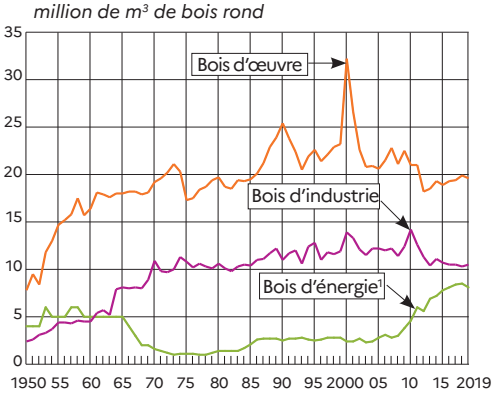
Les entreprises qui exploitent plus de 20 000 m³ par an (12 % des effectifs) représentent 83 % des volumes récoltés. À l'opposé, les unités de moins de 1 000 m³ par an (48 % des effectifs) récoltent 1 % des bois commercialisés en France métropolitaine en 2019.

Répartition des entreprises selon le volume récolté

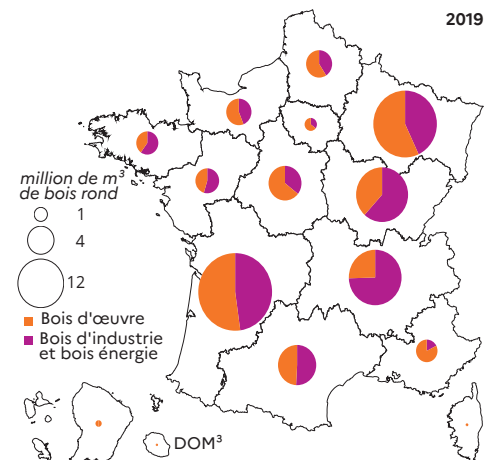


Champ : France métropolitaine - Entreprises avec leur siège social domicilié en France, ayant à la fois une activité de récolte et de commercialisation de bois, en activité principale ou non. Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières

Récolte commercialisée de bois



	2017	2018	2019
<i>million de m³ de bois rond</i>			
Récolte totale de bois ¹	38,3	38,9	38,2
dont bois accidentel	0,32	0,58	2,09
Bois d'œuvre	19,4	20,0	19,6
Grumes de feuillus	5,3	5,4	5,3
Chêne et hêtre	3,3	3,4	3,3
Peuplier	1,4	1,5	1,4
Autres feuillus	0,6	0,5	0,6
Grumes de conifères	14,1	14,6	14,2
Sapin et épicéa	6,5	6,7	6,8
Pin maritime	3,6	3,6	3,2
Douglas	2,7	2,9	3,0
Autres conifères	1,3	1,4	1,2
Bois d'industrie	10,5	10,3	10,5
Feuillus	4,6	4,6	4,4
Conifères	6,0	5,7	6,1
Bois énergie²	8,4	8,5	8,1



1. Bois récolté uniquement par les exploitants forestiers.

2. Autoconsommation non comprise.

Champ : entreprises ayant à la fois une activité de récolte et de commercialisation de bois, en activité principale ou non.

3. Pour les DOM, la donnée correspond à la récolte des ONF.

Sources : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières, ONF pour les DOM

Production de sciages

En 2019, la production de sciages, de bois sous rails et de merrains redescend sous la barre des 8 millions de m³. Elle baisse de 4,4 % par rapport à 2018 et se rapproche du minimum historique de 2015. Les sciages de conifères (- 4,1 %) dominent largement (6,5 millions de m³, soit 81 %). Ils sont composés majoritairement de sapin et d'épicéa (55 %). Pour la première fois, la production de douglas (20 %) est supérieure à celle du pin maritime (17 %). Seuls les sciages de douglas augmentent (+ 8,3 %).

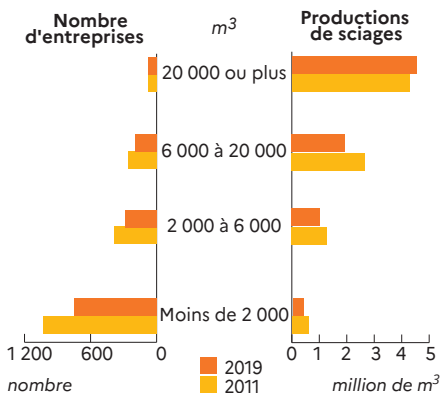
La production de sciages de feuillus tempérés baisse de 95 000 m³. Les sciages de châtaignier (2 % des sciages de feuillus) baissent fortement (- 39,0 %). Pour la deuxième année consécutive, les sciages de chêne reculent (- 8,6 %) mais représente toujours près de la moitié des sciages de feuillus (46 %), devant le hêtre (28 %) et le peuplier (18 %).

Le volume de bois destinés à la fabrication de tonneaux (merrains) est stable à 81 000 m³.

La fabrication de sciages est concentrée sur quatre grandes régions forestières : Auvergne-Rhône-Alpes (24 %, première fois en tête), Nouvelle-Aquitaine (23 %), Bourgogne-Franche-Comté (19 %) et Grand Est (17 %).

L'activité des scieries continue de se concentrer. Les entreprises qui scient plus de 20 000 m³ par an (6 % des effectifs) augmentent leur part de marché de 48 % à 57 % entre 2011 et 2019. À l'opposé, les unités sciant moins de 2 000 m³ par an (57 % des effectifs) produisent 5 % des sciages de France métropolitaine en 2019.

Répartition des entreprises selon le volume scié

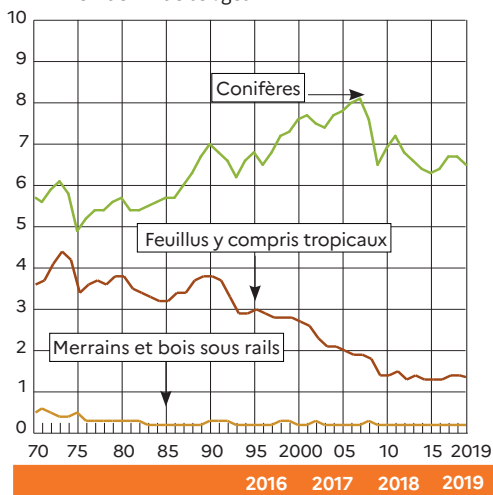


Champ : France métropolitaine - Entreprises ayant une activité de sciage, en activité principale ou non.

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les scieries

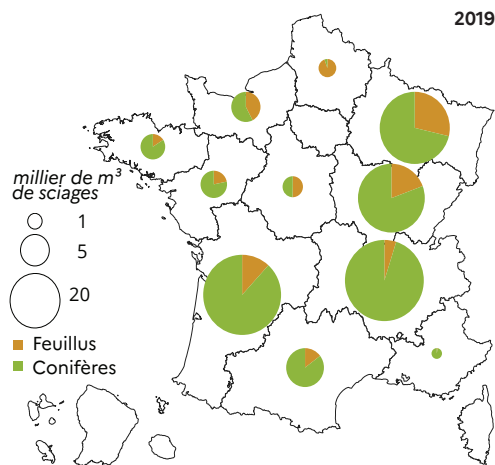
Productions de sciages

million de m³ de sciages



millier de m³ de sciages

Total des sciages	7 971	8 252	8 300	7 931
Feuillus tempérés	1 312	1 333	1 348	1 253
Chêne	608	635	631	577
Hêtre	364	362	357	345
Peuplier	248	249	246	229
Autres	92	87	113	102
Conifères	6 398	6 653	6 728	6 455
Sapin et épicéa	3 554	3 629	3 699	3 553
Pin maritime	1 254	1 257	1 246	1 112
Pin sylvestre	401	396	369	315
Douglas	949	1 117	1 181	1 279
Autres	240	253	233	196
Feuillus tropicaux	31	20	18	16
Bois sous rails	152	138	126	126
Merrains	77	nd	81	81



Champ : France métropolitaine - Entreprises ayant une activité de sciage, en activité principale ou non.

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les scieries

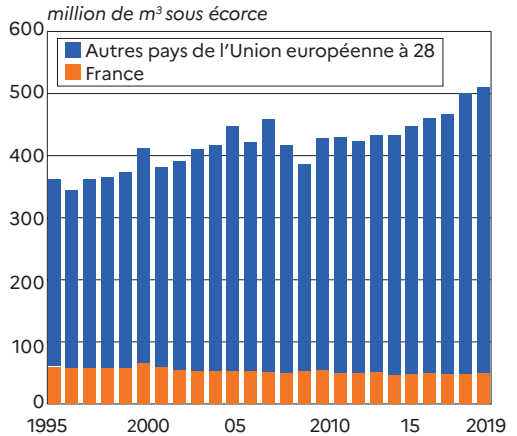
Récolte de bois et production de sciages dans l'Union européenne

En 2019, la récolte de bois des 28 pays de l'Union européenne s'élève à 511 millions de m³ sous écorce et augmente de 2 % sur un an. L'Allemagne prend la première place avec 15 % des bois récoltés, juste devant la Suède (15 % également), et devant la Finlande (13 %). La France est en 4^e position, juste avant la Pologne.

La France est en 4^e position, juste avant la Pologne. Sa part dans la récolte de bois communautaire est à 10 % en 2019 (contre 20 % en 1992). La récolte de bois comprend à la fois le bois d'œuvre destiné au sciage, le bois d'industrie utilisé pour la fabrication de pâte à papier et de panneaux de bois, et le bois de chauffage. Les conifères représentent 69 % de la récolte communautaire, dont 19 % proviennent de Suède, 16 % d'Allemagne et 14 % de Finlande. La France, quant à elle, est la première pour la récolte de feuillus (19 %), loin devant l'Allemagne (13 %) et la Finlande (9 %).

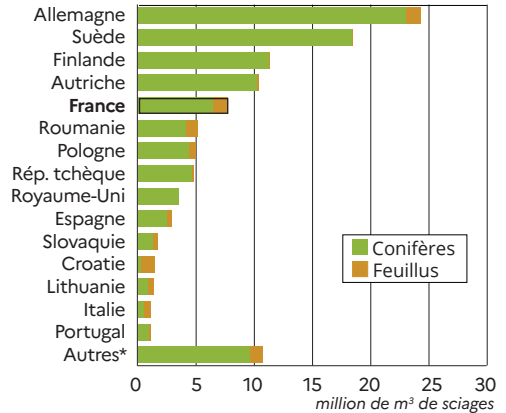
En 2019, la production de sciages dans l'Union européenne est de 112 millions de m³, identique à 2018. Les principaux producteurs restent l'Allemagne (22 %), la Suède (17 %), la Finlande (10 %), l'Autriche (9 %) et la France (7 %). Les conifères dominent très largement le secteur avec 92 % des sciages. Ils proviennent principalement d'Allemagne (23 %), de Suède (18 %) et de Finlande (11 %). Les feuillus sont surtout sciés en France et en Allemagne (14 % chacune), en Croatie (13 %) et en Roumanie (12 %).

Récolte de bois sous écorce



Source : Eurostat

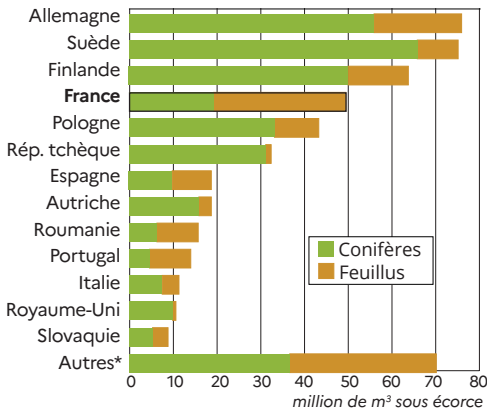
Production de sciages en 2019



* Bulgarie, Chypre, Hongrie, Pays-Bas et Slovénie ont chacun une production inférieure à 1 million de m³. Les données de la Belgique, Danemark, Estonie, Grèce, Irlande, Lettonie, Luxembourg et Malte ont été estimées.

Source : Eurostat

Récolte totale de bois sous écorce en 2019



* Chypre, Croatie, Hongrie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas et Slovénie ont chacun une récolte inférieure à 7 millions de m³. Les données de la Belgique, Danemark, Estonie, Grèce, Irlande et Lettonie ont été estimées.

Source : Eurostat

